

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Ce séjour linguistique dédié aux 50 ans et plus combine cours d'anglais et activités culturelles ou visites. C'est un programme conçu pour des participants qui veulent améliorer leur anglais dans la vie de tous les jours et découvrir des aspects concrets de la culture britannique.

Les cours ont lieu tous les matins du lundi au vendredi et les activités ou visites sont proposées l'après-midi, 3 fois par semaine.

LE CENTRE DE COURS

York

Notre école partenaire a été créée en 1985, elle est accréditée par le British Council et elle est membre de English UK, Quality English et IALC qui rassemblent principalement des centres à taille humaine, reconnus pour la qualité de leurs programmes de cours et leur professionnalisme.

L'école se situe dans le centre historique de York. Elle se trouve à proximité de nombreuses attractions, cafés et boutiques de York.

La ville est facile d'accès depuis la gare de Londres (environ 2h de train) et depuis les aéroports de Manchester et Leeds.



LES COURS

Chaque semaine, vous participez à 15h de cours, dans des classes de 8 participants en moyenne (12 au maximum).

Les classes sont organisées en fonction du niveau d'anglais après passage d'un test de positionnement. Les professeurs, tous natifs et diplômés pour enseigner leur langue maternelle, proposent des cours engageants et concrets. L'apport de connaissances lexicales, grammaticales et culturelles est toujours mis en contexte.

Les participants sont ainsi amenés à travailler sur des projets, des présentations, des lectures... qui peuvent parfois être liés à l'une des activités de la semaine.

Contenu des cours

- Renforcement linguistique
- Anglais général / Compréhension de l'écrit
- Anglais général / Compréhension de l'oral
- Anglais général / Expression orale

LES ACTIVITÉS

Le programme prévoit plusieurs fois par semaine des visites et des activités culturelles :

- promenade dans un parc ou un jardin suivie d'un afternoon tea,
- visite d'un musée, d'un château, d'une galerie d'arts, d'une exposition,
- participation à un forum, une rencontre, un festival,
- cours de cuisine, atelier dégustation...

Ces exemples sont donnés à titre indicatif et l'école vous remettra un programme précis lors de votre arrivée. Ces activités sont comprises dans le prix de votre séjour linguistique.

En option, il est possible d'ajouter d'autres activités notamment pour une journée supplémentaire d'excursion le weekend.

Jours libres : samedi, et DIMANCHE.

L'HÉBERGEMENT





Chez l'habitant

À partir de **298 € par semaine** (selon les dates de votre séjour)

1. Chambre individuelle
2. Salle de bain partagée
3. Demi-pension (petit-déjeuner et dîner)
4. Jusqu'à 40 minutes maximum de l'école en transports publics



3 Rue Fénélon - 33000 Bordeaux
05 56 08 33 23
contact@asl-linguistique.com



LE VOYAGE

Les participants doivent prévoir une arrivée le dimanche et un départ le samedi depuis les aéroports de Leeds ou Manchester idéalement.

Un service de taxi à l'arrivée et au départ peut être réservé : ce service est obligatoire pour les mineurs mais optionnel pour les 18 ans et plus.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée

par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici
: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

Document 5 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.

Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
2 semaines	voyage individuel	2 090,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques	Prix
Sans hébergement Sans hébergement	38 € / sem.
A partir de 16 ans Chez l'habitant Demi-pension Chambre individuelle / Salle de Bains partagée	298 € / sem.
A partir de 16 ans Chez l'habitant Demi-pension Chambre individuelle / Salle de Bains privée	403 € / sem.

Options & prestations accessoires

Caractéristiques	Prix
Accueil-transfert	De 210,00 à 395,00 €
Je m'inscris avec une autre personne, sur les mêmes dates	-100,00 €
Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC)	à partir de 90,00 €

LE CENTRE EN PHOTOS

